



*Ste-Edwidge*

*Milieu paisible, communauté vivante*

# Le Survol

Journal municipal

Volume 16, no 6 Novembre - Décembre 2014





## ÉQUIPE DU SURVOL

Municipalité de Ste-Edwidge .....819 849-7740  
 Lise Ladouceur- Fauteux .....819 849-4987  
**Nicole Pinsonneault.....819-849-6686**  
 Nathalie Audet .....819 849-7740  
 Stéphanie Cotnoir, rédactrice .....819 849-7282  
 impression ..... Impressions GB  
**www.impressionsgb.com • 819 849-7475**

## COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES

Pour nous faire parvenir vos photos, textes ou idées à l'adresse suivante :

ou au  
**819-849-7282**


Dépôt légal : Bibliothèque et archives Canada.


## NUMÉROS DE TÉLÉPHONES IMPORTANTS

Ambulance-Police-Pompier .....911  
 Info-santé.....811  
 Centre hospitalier Coaticook.....819 849-4876  
 CHUS (Sherbrooke-Fleurimont).....819 346-1110  
 Centre Anti-Poison .....1 800 463-5060  
 Urgence détresse..... 819 563-2572 (jour)  
 ..... 819 823-9006 (soir)  
 Maison Jeune Est (Hébergement -18ans).....819 821-1999  
 L'Auberge du Coeur Source Soleil (18-35ans).....819 563-1131  
 JEVI (Prévention du suicide) .....819 564-1354  
 Aide juridique jeunesse (24/24) .....819 563-4721  
 Tel Jeunes.....1 800 263-2266  
 Ligne Info Drogues.....1 800 265-2626  
 CALACS (Aide aux victimes d'agression sexuelle) .....819 563-9999  
 Carrefour Jeunesse Emploi Coaticook ..... 819 849-0440 Ligne  
 Gai-Écoute .....1 888 505-1010

## TABLE DES MATIÈRES

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| <b>Informations municipales</b>   | <b>3</b>  |
| Collectes des déchets domestiques | 4         |
| Informations diverses             | 5         |
| Permis et certificats             | 7         |
| Crédit d'impôt LogiRénov          | 8         |
| Sécurité civile                   | 10        |
| Rapport du maire                  | 11        |
| <b>Communautaire</b>              | <b>19</b> |
| Joyeuses Halloween                | 19        |
| Cercle de fermières               | 22        |
| Paroisse Notre-Dame de l'Unité    | 24        |
| Des nouvelles de l'Accommodation  | 26        |
| Équipe d'animation communautaire  | 28        |
| Entreprise de chez nous           | 30        |
| <b>Famille</b>                    | <b>34</b> |

  
**Ste-Edwidge**  
*Milieu paisible, communauté vivante*  
**Le Survol**  
 Bulletin municipal  
 DATE de tombée  
 de votre journal municipal  
**Prochaine date de  
 tombée 5 janvier  
 2015**

  
*Milieu paisible, communauté vivante*



## AVIS – CHANGEMENT DU NOMBRE DE COLLECTES DE VOS DÉCHETS DOMESTIQUES



Veillez prendre note qu'à partir de Décembre 2014, pour une période de quatre mois il y aura seulement une collecte par mois de vos déchets domestiques. Alors, dorénavant de décembre à mars il y aura qu'une collecte. En conséquence, il n'y aura pas de collecte le 24 décembre, tel qu'indiqué dans votre calendrier des collectes 2014.

Cependant, afin de promouvoir la collecte sélective (bac bleu) et le compostage, la municipalité désire vous informer que le **deuxième bac pour la collecte sélective (bac bleu) et le deuxième bac de compostage vous sera remis gratuitement selon vos besoins**. Concernant le bac noir pour les déchets, des frais seront applicables pour tout bac supplémentaire ainsi que des frais pour le service offert supplémentaire.

### Quand mettre à la rue vos matières résiduelles?

Après 19 h la veille du jour de la collecte ou le matin même avant 7 h.



### Quand enlever à la rue vos matières résiduelles?

Le plus tôt possible après la collecte des matières résiduelle.

### Comment placer vos matières résiduelles en bordure de rue ?

- Les bacs roulants doivent être placés dans l'entrée à au moins un mètre de la rue, pour les citoyens en milieu rural le placer du côté de la rue où le camion fait le ramassage.
- Les poignées des bacs roulants doivent être en direction de la maison. S'il y a plusieurs bacs, conservez un espace de 50 cm (20 pouces) entre les bacs.
- N'encombrez jamais la voie publique en laissant votre bac sur le trottoir ou dans la rue

Les jours de grande tempête, si c'est possible, attendez le matin même de la collecte afin de ne pas nuire au déneigement durant la nuit.

Xp Games Coaticook  
Jeux Vidéo, Consoles et Accessoires

Joselito Crete  
Conseiller en Jeux Vidéo

130 Saint-Jacques Sud  
Coaticook, Qc  
J1A 2N8

819-849-4251  
819-679-5679  
joselitocrete@gmail.com

*Brisons  
le silence!*

Informations

Outils

Ressources

WWW.STOP-ABUS-AINES.CA



Une initiative de:

La Table de concertation contre  
les mauvais traitements faits envers  
les personnes âgées de l'Estrie

suivez nous sur

facebook

## Site Internet de la municipalité

[ste-edwidge.ca](http://ste-edwidge.ca)

Saviez-vous que...

La section « quoi de neuf ? » est mise à jour régulièrement afin de vous transmettre des informations utiles par exemple, vous y

trouverez, des communiqués de la Bibliothèque de Coaticook, de la Sureté du Québec, de l'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie etc.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de votre municipalité. Pour tous commentaires ou suggestions sur le site internet n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : [info@ste-edwidge.ca](mailto:info@ste-edwidge.ca).



## Chiens

Des licences pour chiens sont disponibles au bureau municipal au coût de 3 dollars.



## Les permis de feu sont gratuits

Vous n'avez qu'à contacter le bureau municipal au [819 849-7740](tel:819-849-7740) – nous allons pouvoir vous émettre ou non le permis de brûlage, selon les directives des départements incendie desservant notre territoire.



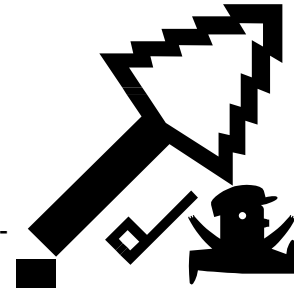
Suite à l'adoption du règlement 349-2014 concernant le Règlement d'incendie nous aimerions vous préciser : Que l'inspecteur municipal pourra délivrer au nom de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-Clifton tout permis requis pour tout type de feux extérieurs, dans le cadre de la Sous-section B de la Section I du Règlement relatif à la prévention des incendies, soient les articles 52 à 67.

Pour consulter le règlement d'incendie 349-2014, vous pouvez aller sur le site web de la municipalité : <http://ste-edwidge.ca/fr/citoyens/permis-certificats-licences-urbanisme.php>.



## Travaux d'aménagement de cours d'eau et de coupe forestière

Pour obtenir des informations ou un permis, communiquez avec monsieur Jean-Bernard Audet de la MRC de Coaticook au 819 849-9166.



## Prochaine séance ordinaire du conseil municipal à 20 h à l'hôtel de ville :

1<sup>er</sup> décembre 2014



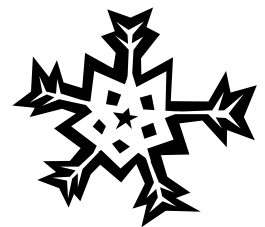
## Stationnement

Conformément au règlement 321-2003, article 11, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 22 heures et 7 heures du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



## Neige

Il constitue une nuisance et est prohibé le fait de jeter ou déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eau et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé (règlement 311-2000, article 20).



**PIERRE Chouinard & Fils**  
**Esso Mobil**  
 MAZOUT > DIESEL > ESSENCE > LUBRIFIANTS  
 VENTE DE RÉSERVOIRS COMMERCIAUX  
**819 569-5180**  
 WWW.PIERRECHOUINARD.COM  
 PAGETTE 819 573-5930 | TÉLÉC. 819 346-1081 | info@pierrechouinard.com

ASSURANCE

**PROMUTUEL**  
 COATICOOK-SHERBROOKE

COATICOOK  
 819 849-9891

MAGOG | SHERBROOKE  
 819 843-8094 | 819 821-2116

**promutuel.ca**

## Abri d'hiver pour automobile



Les abris d'hiver sont autorisés du 15 octobre au 1<sup>er</sup> mai. En dehors de cette période, les abris d'hiver pour automobile doivent être démontés et remisés.

Les abris d'hiver doivent être localisés sur l'aire de stationnement ou sur la voie d'accès y conduisant, être situés à une distance minimale de 2 mètres du trottoir ou, en l'absence de trottoir, de la bordure de la rue. Les abris d'hiver doivent également être assemblés à partir de matériaux confectionnés spécifiquement à cette fin, selon les normes de l'industrie (règlement de zonage 210, article 4.3.6).



**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET  
LES EMPLOYÉS VOUS SOUHAITENT UN TRÈS  
JOYEUX TEMPS DES FÊTES AVEC VOTRE FA-  
MILLE ET VOS AMIS, ET VOUS OFFRENT  
LEURS MEILLEURS VŒUX POUR 2015 !**

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ DU 23 DÉ-  
CEMBRE 2014 AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2015, DE RETOUR LE 6 JANVIER 2015**

*Cet été pensez*  
**L'été piscine**  
Division de 159321 Canada Inc.  
- Vente - Installation - Service  
- Piscines creusées et hors terre  
- Gazebo - Spa - Accessoires  
- Produits chimiques - Thermopompe  
**Germain Crête, prop.**  
150, Saint-Jacques sud  
Coaticook, Qc J1A 2N8 **Tél.: 819-849-4251**

## Atelier T B<sup>enr.</sup>

Soudure montage et réparation, acier, aluminium, etc.  
Mécanique de tout genre, hydraulique, pneus  
Réparation et pièces de remorque

1341 Ch. Favreau  
Ste-Edwidge PQ  
J0B 2R0

Ronald (Tom) Bergeron  
Propriétaire  
819-849-9888



## PERMIS ET CERTIFICATS

Notre inspecteur en bâtiment et en environnement monsieur Sylvain Martineau est disponible au bureau municipal de Sainte-Edwidge le **mardi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30**. Pour éviter les mauvaises surprises, prenez un rendez-vous au 819 849-7740 avant de passer. Il faut un permis ou un certificat **avant de :**

- Construire ou agrandir une résidence, une industrie, un commerce, un bâtiment institutionnel, un bâtiment agricole, etc.;
- Installer ou construire un bâtiment accessoire (garage, remise, cabanon, serre, hangar);
- Remplacer le revêtement des murs et parfois des toitures;
- Finir le sous-sol;
- Faire des réparations à tout bâtiment (fenêtres et portes);
- Ajouter un usage complémentaire à votre résidence (salon de coiffure, bureau de professionnel, etc.);
- Changer l'usage d'un bâtiment;
- Déplacer une construction;
- Installer une piscine hors terre (structure rigide ou gonflable) ou creusée;
- Faire des travaux de stabilisation dans la bande riveraine (cours d'eau);
- Voir au remplacement ou à l'ajout d'une nouvelle installation septique (fosse et champ d'épuration);
- Entreprendre des travaux de captage des eaux souterraines;
- Etc.



## INFORMEZ-VOUS ET PRÉVOYEZ À L'AVANCE !

Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton



**RÉJEAN FAUTEUX, G.M.A.**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

1439, chemin Favreau  
Sainte-Edwidge (Québec) JOB 2R0

Téléphone : (819) 849-7740 Télécopie : (819) 849-4212  
Messagerie : [steedwidge@axion.ca](mailto:steedwidge@axion.ca)



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL  
INDUSTRIEL • AGRICOLE

Fabrication  
de panneaux de contrôle  
Automatisation personnalisée  
Domotique

 [www.iert.ca](http://www.iert.ca)

Jean-François Théberge Prop. François Martineau Co-prop.

819 835-5280 - Téléc. 819 835-5768 - [iert@axion.ca](mailto:iert@axion.ca)  
294, chemin Des Sables, Martinville (Québec) JOB 2A0



## Crédit d'impôt LogiRénov

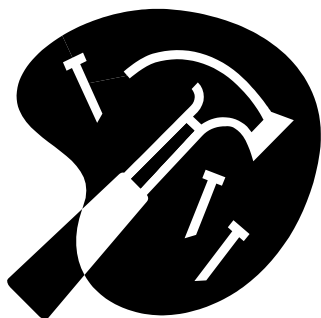


### Important

Vous pouvez demander le crédit d'impôt LogiRénov **uniquement** pour les années d'imposition 2014 et 2015, au moment de la production de votre déclaration de revenus.

Ce crédit d'impôt remboursable est mis en place **temporairement** pour encourager les ménages à rénover leur résidence, à l'agrandir, à l'adapter aux besoins particuliers d'un membre de leur famille ou à la transformer en maison intergénérationnelle.

Il s'adresse à tout particulier, propriétaire ou copropriétaire, qui fait exécuter des travaux de rénovation de son lieu principal de résidence, pour autant que ce soit l'une ou l'autre des résidences suivantes et que sa construction ait été complétée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 :



- une maison individuelle;
- une maison usinée ou une maison mobile installée à demeure;
- un appartement d'un immeuble en copropriété divisé (*condominium*);
- un logement d'un duplex ou d'un triplex à vocation résidentielle.

Les travaux de rénovation doivent être effectués par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente conclue après le 24 avril 2014 et avant le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

L'aide financière accordée grâce à ce crédit d'impôt à l'égard d'une résidence admissible, qui est d'un montant maximal de 2 500 \$, est égale à 20 % des dépenses admissibles qui dépassent 3 000 \$.



### Particularités

Aucune construction attenante ou accessoire à la résidence, à l'exception d'un garage ou d'un abri d'auto qui y est attenant, ne sera considérée comme faisant partie de la résidence admissible d'un particulier. Par exemple, ne seront pas considérés comme faisant partie d'une résidence admissible les perrons, les terrasses, les balcons, les





remises, les pavillons de jardin ou les spas et les piscines extérieurs.

Dans le cas d'un appartement en copropriété divise (*condominium*), sera considérée comme résidence admissible la partie privative seulement, soit la partie de l'appartement sur laquelle un particulier a un droit exclusif de propriété, ce qui exclut les parties communes, qu'elles soient ou non à usage restreint. Par exemple, pour les appartements d'un immeuble en copropriété divise, ne seront pas considérés comme faisant partie d'une résidence admissible le gros œuvre des bâtiments (toiture, murs extérieurs, etc.) ainsi que les équipements et les appareils communs, tels les systèmes centraux de chauffage et de climatisation et les canalisations.


## Notes

- Les travaux reconnus pour l'application du crédit d'impôt ÉcoRénov seront reconnus pour l'application du crédit d'impôt LogiRénov uniquement à l'expiration du crédit ÉcoRénov, soit les travaux réalisés dans le cadre d'ententes de rénovation conclues après le 31 octobre 2014.
- De plus, l'aide financière accordée grâce à ce crédit d'impôt remboursable pourra s'ajouter, s'il y a lieu, à celle qui est offerte pour la réalisation de travaux de rénovation résidentielle écoénergétique dans le cadre du programme [Rénoclimat](#), administré par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Pour plus de renseignements bien vouloir consulter le site Web ou votre comptable.

Source : Site Web : <http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/logirenov/>





**Daniel Parent**  
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

---

451, rue Main Ouest,  
Coaticook, QC  
J1A 1P8

Téléphone et télécopieur: (819) 849-4100



96, rue Main Est, Coaticook, Qc J1A 1N2  
(819) 849-9833



## C'EST L'HIVER ET C'EST LE TEMPS DE PRÉPARER SA TROUSSE D'URGENCE POUR L'AUTO

Pour affronter l'hiver ou en cas de panne ou d'accident, vous trouverez utile d'avoir les articles suivants dans votre automobile :

**Pelle, grattoir et balai à neige**

**Sable ou sel**

**Bandes de traction**

**Lampe de poche et piles de rechange**

**Trousse et manuel de premiers soins, ciseaux pour couper les ceintures de sécurité**

**Fusées éclairantes ou lanterne d'avertissement**

**Bouteilles d'eau et aliments non périssables**

**Câbles de survoltage**

**Allumettes et bougies dans une boîte de métal ou un sac de plastique - utiles pour se réchauffer, réchauffer une boisson ou s'éclairer**

**Couvertures**

**Vêtements chauds et bottes de rechange**

**Cartes routières**

**Quelque pièces de 25 cents ou une carte d'appel — si vous n'avez pas de cellulaire**

**Constat amiable** — commandez votre exemplaire auprès du Groupement des assureurs automobiles au 514 288-4321 ou au 1 [877 288-4321](tel:8772884321) (sans frais) ou au [www.infoassurance.ca](http://www.infoassurance.ca), section *Documents*.



**CENTRE FUNÉRAIRE  
COOPÉRATIF RÉGION  
DE COATICOOK**

*Toujours Présents*

**Michel Belzil**  
Directeur général

**Jacinthe Fecteau**  
Directrice des services aux familles

284, rue Child  
Coaticook (Québec) J1A 2B7  
Tél. : 819 849-6688  
Télec. : 819 849-3068  
[info@cfcoaticook.com](mailto:info@cfcoaticook.com)

**Pisciculture des  
www.arpents-verts.com**

Truites pour ensemencement  
Trout for restocking

346, ch. Bessette  
Ste-Edwidge, Qc J0B 2R0  
Tél. : (819) 849-3026



## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 2014

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

---

Citoyennes et citoyens,

Déjà une année de passé au mandat que vous nous avez donné et le temps est venu d'en faire le bilan.

Comme vous le savez tous, le Québec traverse présentement une période difficile et le gouvernement impose des coupures, évidemment les municipalités ne sont pas à l'abri de ces dites coupures. Cependant, un vent de renouveau semble vouloir s'installer, en effet, le gouvernement du Québec désire accorder plus de pouvoirs aux municipalités et aux MRC ce qui devrait avoir comme effet de prendre des décisions qui répondent davantage à nos inspirations, espérons seulement que les argents suivront les responsabilités.

Depuis plusieurs années, la population de Sainte-Edwidge est en hausse et pour continuer dans la même direction une demande a été déposée, il y a quelques années, à la CPTAQ dans le but d'agrandir le développement de Collines paisibles et une réponse devrait nous parvenir incessamment, espérons qu'elle nous soit favorable.

En début d'année, votre conseil municipal s'était donné comme mission de consolider nos infrastructures et pour y parvenir, des montants importants ont été investis sur nos routes tant pour le creusage des fossés que pour le rechargement. De plus, nous avons reçu une subvention pour la restauration de l'intérieur de notre Centre communautaire ce qui devrait, selon nous, en augmenter l'utilisation.

Je tiens à souligner le travail de toute l'équipe du conseil pour l'assiduité démontrée tant aux rencontres du conseil municipal, aux réunions de travail et aux rencontres des différents comités que ce soit municipal ou au niveau de la MRC. Ce qui caractérise les membres du conseil, c'est l'abondance d'idées innovatrices qui amène des échanges solides et positifs. Dans la même foulée, je désire souligner le bon travail de nos employés municipaux.

En terminant, je désire remercier, en mon nom personnel et celui de tous les membres de votre conseil municipal, tous les bénévoles qui contribuent année après année au développement et à l'épanouissement de notre belle municipalité.

### LES ÉTATS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente un rapport sur la situation financière de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton en prévision de l'adoption du budget 2015 ainsi que les perspectives pour l'année à venir.



1. Les états financiers 2013 de la municipalité;
2. Le rapport du vérificateur de la municipalité pour l'année se terminant le 31 décembre 2013;
3. Le dernier Plan triennal d'immobilisation (2014-2015-2016);
4. Les indications préliminaires relatives aux états financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2014;
5. Les réalisations de l'année 2014;
6. Les orientations générales de l'année 2015;
7. Prochain budget triennal d'immobilisation;
8. Le traitement des élus de la municipalité; et
9. la liste de tous les contrats supérieurs à 25 000 \$ ainsi que de ceux, dont la valeur supérieure à 2 000 \$ totalise plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur.

## **1.- ÉTAT FINANCIERS 2013 DE LA MUNICIPALITÉ**

Les états financiers consolidés pour l'année se terminant le 31 décembre 2013 de la municipalité, tel qu'ils ont été déposés à l'occasion de la séance du conseil du 2 juin 2014, indiquent des revenus totaux de 1 513 781 \$ et des dépenses de 1 476 953 \$ pour un surplus budgétaire de 36 829 \$ par rapport à des prévisions budgétaires de 1 444 044 \$.

Le fonds de roulement de la municipalité au 31 décembre 2013 est de 125 000 \$. Il y a un capital engagé de 22 444 \$ et un capital de non engagé de 102 556 \$

## **2.- LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public généralement reconnues au Canada.

La firme Pellerin Potvin Gagnon, vérificateur de la municipalité pour l'exercice 2013.

## **3.- LE PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2014-2015-2016**

Le programme de dépenses en immobilisations pour les années 2014-2015-2016 avait prévu, pour l'année 2014, des investissements de 25 000 \$. Le montant de 25 000 \$ fait partie d'une planification de 3 ans afin d'améliorer les infrastructures sportives entre autres la patinoire. Le projet fera l'objet également de subvention dans différents programmes actuellement en vigueur.

## **4.- LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Le budget de cette année, lequel s'élève à 1 102 444 \$, se présente bien puisque l'on prévoit des revenus qui seront légèrement supérieurs aux prévisions. Quant aux dépenses, celles-ci respecteront les prévisions dans la mesure où aucun évènement majeur ne vient perturber nos activités d'ici la fin de l'année.



Nous prévoyons, réaliser un surplus qui sera réinvesti en partie dans le fonds général et/ou dans différents projets que la municipalité prévoit réaliser dans les trois prochaines années.

## 5.- RÉALISATION DE L'ANNÉE 2014

### Développement local : Pacte rural 2014-2015

Le pacte rural a été reconduit pour une période de 2014 à 2024. Le montant pour l'enveloppe financière 2014-2015 est de 247 842 \$ pour l'ensemble de la MRC de Coaticook. La municipalité a un montant de 7 516 \$ de réservé pour des projets municipaux.

**Service d'animation estivale (S.A.E.) :** Le conseil a apporté des changements pour les utilisateurs des autres municipalités. Cette année un enfant hors du territoire de la municipalité a payé un montant de 535 \$ par enfant. Pour les résidents de la municipalité, les parents ont payé 145 \$ et la municipalité a accordé une subvention de ± 390 \$ par enfant. Le conseil entend continuer dans le même sens pour la prochaine année. Le tout s'inscrit déjà dans le cadre de la politique familiale et des aînés.

### Travaux publics:

La municipalité a fait du rechargement en 2014 dans les chemins Rivard, Tremblay, Sainte-Croix, Garde-Ligne, Lessard, Perreault et Dubois pour un montant de 114 763 \$ et l'entretien des fossés, des ponceaux pour un montant de 57 746 \$. Cette dépense provient de la contribution de la taxe spéciale temporaire sur la voirie et des réserves financières.

Ce montant inclut l'aide d'une subvention du député de Saint-François monsieur Guy Hardy de l'ordre de 13 947 \$.

**Hygiène du milieu:** Nous avons reçu une confirmation pour les années 2014-2018 d'un montant de 539 434 \$ provenant de la taxe d'accise. Dans la nouvelle entente, Canada-Québec prévoit un montant de 20 % en infrastructure priorisé par la municipalité. Les modalités et les priorités du programme sont à venir.

**Réseau d'aqueduc :** N'ayant plus de fuite majeure sur le réseau le conseil souhaite votre collaboration afin de ne pas gaspiller l'eau potable. L'été fût sec et les nouveaux puits ont fourni la quantité d'eau nécessaire, mais il faut faire attention à notre consommation. J'attire votre attention concernant l'utilisation de l'eau surtout en période estivale. La municipalité possède un règlement 350-2012 ayant comme objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource adoptée en 2012. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le bureau municipal au 819-849-7740.

**Entretien des édifices:** durant la fin de l'été, la municipalité a fait réparer la cheminée du centre communautaire pour un montant de 9 045 \$.

**Urbanisme :** comme vous l'avez sans doute remarqué, les terrains de notre secteur résidentiel se vendent très bien. À cette date, aucun des terrains ne reste à vendre. Nous attendons la réponse d'une nouvelle demande à la CPTAQ pour pouvoir entamer la phase 2.



Notre règlement d'accès à la propriété avantage ceux qui achètent chez nous. Ce règlement vise à accueillir des nouvelles familles. En résumé, la municipalité et la caisse des Verts-Sommets de l'Estrie offrent des subventions alléchantes. Des règles s'appliquent comme l'obligation de construire la résidence dans les deux ans après l'achat. Chaque propriétaire doit faire son puits et son installation septique.

Pour plus d'information sur le règlement, contacter le bureau municipal au 819-849-7740.

Le conseil est à réviser le plan d'urbanisme et les règlements de zonage, lotissement, construction, permis et certificat et dérogations mineures. Les procédures débuteront en novembre et pourront être en vigueur vers le mois de mars ou avril de 2015. Durant les procédures d'adoption, il y aura des assemblées de consultations. Je vous invite à porter une attention particulière lorsque vous recevrez les avis publics sur les consultations publiques.

**Mesures d'urgence :** Monsieur Raymond Gagné, consultant pour la municipalité, a effectué une mise à jour de notre plan de sécurité civile pour 2014. Le conseil désire en 2015, procéder à une mise à niveau des équipements d'urgence afin de répondre aux mesures cités dans notre plan en sécurité civile.

- ⇒ Pour ceux qui n'auraient pas de détecteur de fumée et de monoxyde de carbone, il serait important de vous en procurer pour protéger ceux que vous aimez.
- ⇒ N'oubliez pas de changer vos piles dans vos avertisseurs de fumée.

## 6.- ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2015

La marge de manœuvre du conseil est très limitée et nous devons planifier en demeurant attentifs aux besoins actuels et futurs de façon à ce que nos citoyens reçoivent les services auxquels ils ont le droit de s'attendre, et ce, au meilleur coût possible.

Je tiens à vous assurer que votre conseil est à l'écoute, autant des besoins de sa population, que de sa capacité de payer et que ces éléments continuent à lui servir de guide pour établir le budget municipal et le plan d'investissement, d'année en année.

## 7.- PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Le prochain programme triennal d'investissement en immobilisations 2015-2016-2017 de la municipalité sera déposé au conseil lors de la séance extraordinaire du lundi 15 décembre 2014.

Il comprendra l'entretien des édifices municipaux et la continuité des réserves financières dans les infrastructures sportives (patinoire) dans le cadre du maintien de nos parcs et édifices dans un meilleur état et d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes.

## 8.- RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Voici un rapport concernant la rémunération des membres du Conseil tel que demandé par l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux. Toute rémunération d'un élu municipal applicable le 1<sup>er</sup> janvier 2014.



Au terme du règlement numéro 292-2007 de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, les membres du Conseil ont eu droit à la somme suivante pour l'année 2014 :

|  | Rémunération | Allocation de dépenses | Total    |
|--|--------------|------------------------|----------|
| Maire  | 5 510 \$     | 2 755 \$               | 8 265 \$ |
| Conseiller (ère)                                       | 1 837 \$     | 918 \$                 | 2 755 \$ |
| Maire siégeant<br>Au conseil de la<br>MRC de Coaticook | 4 144 \$     | 2 072 \$               | 6 216 \$ |

## 9.- LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS ENTRE LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014 AU 30 SEPTEMBRE 2014

Tel que prescrit par la Loi, vous trouverez ci-joint à ce rapport la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

De plus, à cette liste, vous trouverez les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période et dans la même liste de plus de 2 000 \$ vous trouverez les montants conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats avec ce contractant comportait une dépense totale dépassant 25 000 \$.

En terminant, l'année a été très active comme vous pouvez le constater, je prévois que l'année 2015 le sera aussi. Tous les membres du conseil sont très dévoués et prêts à travailler ensemble afin de continuer à faire du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et comme le slogan le dit «Un milieu paisible et une communauté vivante» et de ce doté d'un développement les plus harmonieux.

C'est peut-être tôt, mais je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous, de la part des conseillers (ères) et des employés, une bonne année 2015, santé, amour et de la réussite dans vos entreprises.

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUDGET POUR L'ANNÉE 2015, SERA DÉPOSÉ AU CONSEIL À UNE SESSION EXTRAORDINAIRE: LUNDI, LE 15 DÉCEMBRE 2014, À 20 H 00**

**Je vous invite à y assister,**

Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, ce 3<sup>e</sup> jour de novembre 2014.

Bernard Marion, maire



## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 2014 (SUITE)

### LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À SEPTEMBRE 2014

|                        |            |  |
|------------------------|------------|--|
| Scalabrini & Fils Inc. | 164 106 \$ | Déneigement des chemins (Saison 2013-2014) |
| Calcio Inc.            | 34 128 \$  | Abat poussière                             |

### LISTE DES CONTRATS SUPÉRIEURS À 2 000 \$ ACCORDÉS AU 30 SEPTEMBRE 2014



Monsieur Guy Hardy  
Député de Saint-François



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

220, 12<sup>e</sup> Avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2W3

Tél. : 819-565-3667 Téléc. : 819-565-8779 | [Guy.Hardy.SAFR@assnat.qc.ca](mailto:Guy.Hardy.SAFR@assnat.qc.ca)

**RADIO BINGO**

**CHIQUE SEMAINE 1000\$ ET PLUS EN PRIX**

**TOUS LES DIMANCHES À COMPTER DE 16H**  
en direct de CIGN 96,7 FM

Présentez-vous vos cartes chez votre marchand le plus près ou consultez le site web de CIGN 96,7 FM pour avoir la liste complète des points de ventes.

**5\$** (prix de vente)

**CIGN**  
819 804-0967

Émission de radio en direct. Un signal de son, une carte de Bingo. Le Bingo supporte un financement public. © CIGN (1981) 05-01

Le Resto Vis la Joie a le plaisir de vous inviter à venir vivre la Radio-Bingo avec eux. Que vous soyez seul ou en groupe, venez déguster un bon repas tout en vous amusant ! Serge et son équipe vous attendent tous les dimanches à 16h00, venez en grand nombre !





|  |           |                                      |
|--|-----------|--------------------------------------|
| 9155-2331 Québec Inc<br>Dominic Scalabrini | 5 747 \$  | Fossé et transport de gravier        |
| Aqua-Pro Électrique Inc                    | 2 824 \$  | Achat et réparation d'une pompe      |
| Champeau                                   | 22 439 \$ | Achat de gravier                     |
| Consultants S.M. Inc                       | 3 392 \$  | Plans d'intervention                 |
| Gravière Bouchard Inc                      | 20 606 \$ | Achat de gravier                     |
| Gravière Pierre Cloutier                   | 5 166 \$  | Balayage des rues                    |
| Les Ent. Claude Montminy                   | 7 036 \$  | Fauchages des abords des chemins     |
| Municipalité de Compton                    | 18 831 \$ | Transport vidanges et composte       |
| Pellerin, Potvin, Gagnon                   | 8 267 \$  | Vérification comptable               |
| PG Solution                                | 4 656 \$  | Contrat d'entretien logiciel         |
| Ressort Deziel Inc                         | 7 473 \$  | Charrue Curtis (pelle camion)        |
| Scalabrini & Fils Inc                      | 30 239 \$ | Gravier, niveleuse, fossé, transport |
| Stanley-Danny Taylor                       | 8 632 \$  | Transport vidanges et composte       |
| Paul Viens                                 | 5 446 \$  | Entretien des pelouses               |



## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 2014 (FIN)

### ACTIVITÉS FINANCIÈRES - FONCTIONNEMENT

RAPPORT AU 30 SEPTEMBRE 2014

|  | Budget<br>2014      | 30 septembre<br>2014 | 31 décembre<br>2014 |
|--|---------------------|----------------------|---------------------|
| <b>REVENUS</b>                         |                     |                      |                     |
| TAXES ET TARIFICATION                  | 773 615 \$          | 772 417 \$           | 772 417 \$          |
| PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES         | 2 337 \$            | 2 223 \$             | 2 223 \$            |
| AUTRES REVENUS                         | 44 496 \$           | 80 426 \$            | 88 013 \$           |
| TRANSFERTS                             | 204 279 \$          | 191 345 \$           | 215 676 \$          |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT             | 77 717 \$           | 153 373 \$           | 236 223 \$          |
| <b>TOTAL DES REVENUS</b>               | <b>1 102 444 \$</b> | <b>1 199 784 \$</b>  | <b>1 314 551 \$</b> |
| <b>CHARGES</b>                         |                     |                      |                     |
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE                | 246 777 \$          | 191 932 \$           | 290 904 \$          |
| SÉCURITÉ PUBLIQUE                      | 112 242 \$          | 94 021 \$            | 100 216 \$          |
| TRANSPORTS (voirie)                    | 389 490 \$          | 300 557 \$           | 387 710 \$          |
| HYGIÈNE DU MILIEU                      | 108 116 \$          | 82 343 \$            | 108 554 \$          |
| SANTÉ ET BIEN-ÊTRE                     | 0 \$                | 0 \$                 | 0 \$                |
| AMÉNAGEMENT                            | 53 914 \$           | 57 008 \$            | 65 292 \$           |
| LOISIRS ET CULTURE                     | 107 631 \$          | 61 750 \$            | 91 897 \$           |
| FRAIS DE FINANCEMENT                   | 59 274 \$           | 59 274 \$            | 59 274 \$           |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (voir note) | 25 000 \$           | 50 078 \$            | 124 961 \$          |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>               | <b>1 102 444 \$</b> | <b>896 963 \$</b>    | <b>1 228 808 \$</b> |
| <b>EXCÉDENT NET</b>                    | <b>0 \$</b>         | <b>302 821 \$</b>    | <b>85 744 \$</b>    |

**NOTE:**

**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

|   |                  |                  |                   |
|---|------------------|------------------|-------------------|
| Administration                              | 0 \$             | 0 \$             | 0 \$              |
| Transport                                   | 0 \$             | 37 651 \$        | 96 163 \$         |
| Hygiène du milieu                           | 0 \$             | 3 798 \$         | 3 798 \$          |
| Aménagement, urbanisme, développement       | 0 \$             | 0 \$             | 0 \$              |
| Loisirs                                     | 25 000 \$        | 0 \$             | 25 000 \$         |
| <b>TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b> | <b>25 000 \$</b> | <b>41 449 \$</b> | <b>124 961 \$</b> |





9065-5655 Québec inc.

## IMPRESSIONS GB

R.B.Q. : 8358-8434-01

IMPRIMERIE • LETTRAGE • ENSEIGNE  
 SÉRIGRAPHIE • BRODERIE • GRAND FORMAT  
 OBJETS PROMOTIONNELS • CONCEPTION GRAPHIQUE

Tél. : 819 849-7475  
 527, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B9  
[www.impressionsgb.com](http://www.impressionsgb.com)





## CERCLE DE FERMIERÈRES



Déjà l'automne avec sa féerie des couleurs. Quels magnifiques paysages avant la tombée des feuilles et de la neige!

Nous, aux Fermières, la vie continue avec ses multiples activités. En octobre, une rencontre régionale est organisée à St-Élis. En novembre, on prépare une jetée ou une doudou et on prend du fer avec des plats préparés avec de la mélasse. Le thème de chaque mois met de la vie à chacune de nos réunions. Des démonstrations ajoutent un plus à nos rencontres. En octobre, une ancienne technique nous fut enseignée par Florence et Diane : **le tricot dentelle à la fourche**. En décembre, nous dégusterons des plats chauds ou froids comme souper des fêtes et on s'identifie avec **notre signe du zodiaque**.



Les femmes bénévoles

Les jeunes de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années ont vécu des expériences, en octobre, en décorant leur sac d'Halloween. Merci à nos professeurs dévoués et à nos généreuses bénévoles.

Texte par Rite Masson



Les élèves de 4<sup>ième</sup> et de 5<sup>ième</sup> avec leur professeur Annick



Des élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années



Des élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années

## CONNAISSEZ-VOUS L'HISTOIRE DES FERMIERES DU QUÉBEC?

Quelques petites questions qui vous feront faire des recherches.

1<sup>re</sup> question : En quelle année a eu lieu la fondation du 1<sup>er</sup> cercle de Fermières?

2<sup>e</sup> question : En quelle année les Québécoises ont-elles obtenu le droit de vote?

3<sup>e</sup> question : Qui est à l'origine des CFQ?



P.-S. Vous trouverez les réponses à l'intérieur de votre journal.

**Resto le Vis la Joie**

**Hrs. D'Ouvertures**  
 Lun. et Mar. FERMÉ  
 Mer. & Jeu. 6hrs à 14hrs  
 Vend. 6hrs à 14hrs  
 16h30 à 20hrs  
 Sam. 7hrs à 20hrs  
 Dim. 8hrs à 20hrs

1774 ch. Tremblay  
 St-Edwidge, Qc.  
 JOB-2R0

**819.849.0505**

**Cuisine Familiale**  
 Serge Rodrigue, prop.

**ULTRA** ACCOMMODATION  
 DÉPANNEUR **S. Grégoire**

Nettoyeur-Valideuse-Glace-Vidéo-Charcuterie-Photocopie

**Aussi disponible:**

**SAO** **POSTES CANADA**  
 VOS SERVICES PARASERVICES

Comptoir postal

1324, ch. Favreau  
 Sainte-Edwidge, Qué  
 JOB 2R0

France et Sylvain, propriétaires  
 Tél: 8 19.849.3083 / Fax: 8 19.849.4360



## PAROISSE NOTRE-DAME DE L'UNITÉ

Bonjour à tous,

Comme à tous les ans, le mois de septembre en fût un de très occupé pour les membres du conseil de gestion.

### Course de bazous

Pour commencer, la course de bazous fut une belle réussite. Encore une fois, nos bénévoles étaient au rendez-vous. Leur travail nous a permis d'empocher la jolie somme de 1503.00 \$ (environ 600 \$ de billets moitié-moitié et 900\$ de pourboires). Le tout s'est déroulé dans une ambiance festive et très agréable. Merci à tous et à l'an prochain probablement.

### Souper paroissial

Ensuite a suivi notre traditionnel souper paroissial. Encore une fois, tout s'est bien déroulé, même si l'affluence a été un peu moins nombreuse que les dernières années. Nous avons quand même servi au-delà de 300 repas. Notre profit s'est quand même élevé à 5,700.00 \$. Cette activité, bien que très exigeante pour les organisateurs, demeure un moment très rassembleur pour notre petite communauté. C'est franchement rafraîchissant de voir autant de gens s'impliquer, travailler et fraterniser tout au long de la fin de semaine. Au-delà du côté pécuniaire, je crois sincèrement que cette activité est à préserver pour continuer à tisser des liens entre les gens de notre belle communauté. Nous voulons remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, soit par leurs dons ou leur temps, ont rendu possible cette belle réussite. Plus particulièrement, je veux féliciter deux personnes, Lise Côté et Rita Masson qui sont de vrais piliers par leur travail et leur présence continue.

Nous aimerions souligner l'implication de beaucoup de nos jeunes du primaire, sous la supervision de Annick Côté et Mélanie Boudreault. Nos jeunes se sont occupés de façon très professionnelle du service aux tables durant le souper. Cela constitue une belle façon d'initier nos jeunes à l'entraide et au bénévolat. Grand merci à nos jeunes et à leurs profs.







Enfin, je voudrais vous donner la liste de nos généreux commanditaires. Merci de les encourager!



Pierre Chouinard & fils \* Pisciculture des Arpents Verts \* Atelier T. B. \* Boucherie Abattoir Désorcy inc.\*Transport Pierre Fauteux \*Gilles Desrosiers \* Salon de quilles Le Riviera \* Accommodation S. Grégoire \* Daniel Desrosiers \*Entreprise Ghislain Raymond inc. \* Scalabrini & Fils inc.\*Désorcy & Fils inc. \*Dominic Scalabrini \*Municipalité de Ste-Edwidge\*Service Agricole de l'Estrie inc\*.Transport de lait Mario Désorcy\*Club chasse & pêche Les Trois Pointes\*Transport Simon Couture & filles\* Les Installations Électriques R. Théberge inc.\*Caisse Populaire des Vers-Sommets de l'Estrie



## Elections

Au mois de décembre, c'est le temps des élections à la fabrique et au conseil de gestion. Paul Viens est sortant de charge et non rééligible ainsi que Brigitte Miljour et Robert Roy pour le conseil de gestion. Si un de ces postes vous inté-



resse, n'hésitez pas à nous contacter. Je tiens à remercier ces trois personnes pour leur grande générosité et disponibilité pendant toutes ces années.



## Heures d'ouverture du bureau

En terminant, il n'y aura plus de bureau le mercredi soir. Le bureau sera ouvert le 3e lundi du mois de 19 h à 21 h. Par contre Mme Vicky Michaud demeure disponible sur rendez-vous. Vous pouvez lui laisser un message à l'église au 819-849-2344 ou chez elle au 819-849-0671.

**Texte par Michel Marion  
pour le conseil de gestion.**



## DES NOUVELLES DE L'ACCOMMODATION

### Nouvelles Heures pour le Bureau de Poste

Lundi au Vendredi : 9.00 am à 13.00 pm

À partir du 19 octobre 2014



### AVIS IMPORTANT À L'INTENTION DE NOTRE CLIENTÈLE – **STE-EDWIDGE DE CLIFTON** OBJET : Changement des heures de service de ce bureau de poste

Madame, Monsieur,

Notre réseau de vente au détail et le service que nous offrons aux communautés locales sont très importants non seulement pour ces communautés, mais aussi pour Postes Canada. En effet, cela nous donne un avantage concurrentiel certain qui nous aidera à nous démarquer sur des marchés en pleine croissance, comme le cybercommerce.

Toutefois, à cause de la diminution des volumes de courrier, nous devons faire des choix judicieux pour maintenir le service local sans devenir un fardeau pour les contribuables canadiens. Nous continuerons à poursuivre notre mandat visant à servir tous les Canadiens tout en demeurant rentables, et en étant également conscients que nos coûts continuent à augmenter, alors que les volumes de courrier diminuent.

Nous avons l'intention de servir les clients de **Ste-Edwidge de Clifton** lorsqu'ils en ont le plus besoin. Nos heures d'ouverture pendant la semaine à compter du 19 octobre 2014 seront :

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :**  
09:00 à 13:00

Les clients du service de cases postales continueront à avoir accès à la salle des cases tous les jours, durant les heures d'ouverture, pour ramasser leur courrier. Les clients de **Ste-Edwidge de Clifton** pourront continuer à profiter de la gamme complète de produits et services postaux à leur bureau de poste. Aucun changement ne sera apporté à la gamme des services offerts.

Bien que je reconnaisse que cette décision soit difficile pour votre communauté, je tiens à vous assurer que le réseau de vente au détail de Postes Canada demeurera très présent dans le milieu rural canadien et ici, dans la communauté de **Ste-Edwidge de Clifton**.

Veuillez me contacter si vous avez des questions ou des commentaires.

*Sylvie Ouellette*

Sylvie Ouellette  
Gestionnaire de zone locale  
Cantons de l'Est  
819-780-1669 ext :2004





## Gagnants Pool lotos

Aout : Cécile Cournoyer et Louise D. Marion.

Septembre : Chantal Hamel, Roger Désorcy, Gérard Dufresne et Claudine Lapierre

Octobre : Marie-Pier Hamel et Jacques Ménard.

## Horraire pour les fêtes :

24 décembre : 7.00 am à 20.00 pm

25 décembre : 10.00 am à 18.00 pm

26 décembre : 9.00 à 21.00 pm

1 Janvier : 10.00 am à 18.00 pm

2 Janvier : 9.00 am à 21.00 pm



Les bûches de Noël et **Célébration** 2015 seront bientôt disponible à l'Accommodation

Les pommes et les carottes seront là jusqu'à la fin de la chasse.

**Vous avez un projet résidentiel,  
agricole ou commercial ??  
Nous avons les produits et les  
conseils qu'il vous faut!!!**

La Coop Compton c'est

un centre de rénovation UNIMAT distribuant

- plomberie, électricité, peinture et outillage
- produits agricoles
- matériaux de construction
- portes et fenêtre, chevrons etc..

Un centre de distribution pour vos besoins en

- productions animales
- productions végétales
- commercialisation des grains
- produits pétroliers SONIC



Centre de rénovation UNIMAT La Coop Compton, 26 chemin Hatley, Compton, Qc, JOB 110  
Téléphone : 819-835-5411 Télécopieur : 819-835-5412  
Courriel : [compton@scacompton.com](mailto:compton@scacompton.com)



## ÉQUIPE D'ANIMATION COMMUNAUTAIRE

### Activités passées

Messe de la rentrée, le 15 septembre (voir photo). Merveilleuse expérience avec presque une vingtaine de jeunes qui ont participé très activement, entrant en dialogue avec Yvan Fournier qui a présidé en s'adaptant constamment aux jeunes participants. Après avoir répondu aux questions d'Yvan avec aplomb, à la fin de la messe ils ont tous reçu des pommes apportées par Lorraine Lanciaux et un cadeau préparé par Louise Marion, des mains de Lorraine et de Louise. Notre prochain défi : « embarquer » encore les jeunes en leur donnant des occasions de participer et, bientôt, de chanter aux célébrations.



Messe en hommage aux aînés. Un peu moins d'aînés cette année ont répondu à notre invitation, mais quelques-uns sont venus de l'extérieur (Rosaire Hébert et Renée, Louis et Jeanne d'Arc Desnoyers). Lorraine a remis un œillet aux aînés, qui furent présentés par Louise. Tous ceux présents – dont Mme Yvette Scalabrini-Masson, mère de J.-Y. Masson (96 ans), que nous remercions de sa présence fidèle – ont bien apprécié l'interprétation de vieilles chansons, par la chorale avec Chantal qui animait l'assemblée, et le goûter qui ont suivi la messe.

Messe des chasseurs (26 novembre), dans une église décorée de trophées de chasse, suivie d'un goûter, commémoration des défunts le 2 novembre, et messe des fermières, le 9 novembre. (Au moment de la rédaction, ces activités n'avaient pas encore eu lieu, pas plus que la suivante).



Envoi en mission des membres de l'équipe d'animation communautaire, fait par Gérard à la célébration du 9 novembre. Dans un prochain article, nous vous présenterons cette équipe et son mandat.



## Activités à venir

L'avent, les quatre semaines de préparation à Noël, dont le thème cette année est « Accueillons sa bienveillance ». Une rencontre de tous les comités de liturgie de la paroisse le 4 novembre à Martinville, prépare cette période qui est un temps fort de l'année liturgique.

**Noël :** Cette année encore nous aurons une crèche vivante, avec Marie, Jésus, Joseph et de jeunes bergers en vêtements de circonstance. Comme d'habitude aussi, un concert de chants de Noël, religieux et profanes par la chorale précédera la Messe. Nous ne savons pas encore l'heure de la « Messe de minuit ». Surveillez les semainiers.

**Pratiques de la chorale pour Noël :** première pratique le vendredi 14 novembre. Bienvenue à tous ceux qui aiment chanter en s'amusant, de 4 ans à 84 ans! Nous établirons ensemble le moment des pratiques suivantes.



Texte par Aurélie Caldwell



**Buro PLUS**

**PAPETERIE COATICOOK inc.**

74, rue Child, Coaticook QC, J1A 2B1

[www.buroplus.ca](http://www.buroplus.ca)

**Sylvie Pinsonneault**  
Propriétaire

Tél. : (819) 849-9482  
Télec. : (819) 849-7924  
papcoat@videotron.ca



**SA CAISSE AU BOUT DU FIL LE WEEK-END POUR NATHAN**

**Dawson PAPA OCCUPÉ**

**BESOIN DE PARLER À UN CONSEILLER? FACILE AVEC NOTRE HORAIRE PROLONGÉ**

Obtenez de l'information et effectuez vos transactions par téléphone avec l'aide de l'un de nos conseillers:

- de 6 h à 22 h en semaine
- de 8 h 30 à 16 h le week-end

Composez le 819 849-9822

**Desjardins**  
Caisse des Verts-Sommets de l'Estrie  
Coopérer pour créer l'avenir

## ENTREPRISE DE CHEZ NOUS

L'entreprise que nous découvrons aujourd'hui est *L'Accommodation S. Grégoire*. Dans le cadre d'un entretien privé avec les propriétaires, nous avons pu en apprendre un peu plus sur cette entreprise située au 1324, chemin Favreau. Je vous invite aujourd'hui à découvrir leur univers!

### Une histoire de famille

Sylvain Grégoire est originaire de Lampton. À l'âge de 7 mois, Sylvain et sa famille déménagèrent à Coaticook et ils acquirent un dépanneur (anciennement situé à côté du Légufruit), pendant 7 ans. La famille de Sylvain est composée de 2 frères et une soeur. Sylvain est allé à l'école à Coaticook et a donc été à la Polyvalente. Son premier emploi a été emballer au Marché Bachand(Provigo) anciennement situé au J. R Lefebvre. Il a alors ensuite expérimenté le département des viandes. Cela l'a encouragé à faire une formation en tant que boucher. À la suite d'un stage au IGA, il y fut embauché. Il travailla au département des viandes pendant plus de 10 ans. Durant cette période, Sylvain a également travaillé, ici même à Ste-Edwidge à la *Boucherie*



*Abattoir Désorcy*. C'est d'ailleurs grâce à ce travail que Sylvain se familiarisa pour la première fois avec notre belle municipalité et entendit parlé que la Coop était à vendre.

France Provencher quant à elle, est originaire de Barnston. Elle a fait son école primaire à cet endroit et alla faire son secondaire à la Polyvalente. Nous sommes alors en 1982. Au cours de son secondaire 4 et 5, France s'engagea dans le programme de secrétaire de service. À la suite de l'obtention de son diplôme, France débuta un emploi à la caisse populaire de Coaticook.

France et Sylvain se marièrent en 1985. Leur famille s'agrandit, avec l'arrivée de Karl et Joanie, en 1993.



## La naissance de l'Accommodation

L'idée de prendre à leur compte une entreprise telle que l'Accommodation est née à la suite de plusieurs circonstances. La possibilité d'acheter la COOP du moment, qui était alors en vente, pris ancrage dans l'esprit de Sylvain. C'est en en parlant à certains membres de son entourage que l'idée se concrétisa. Il faut admettre que dès lors, France n'était pas vraiment encline à s'impliquer dans ce projet. Quitter une maison neuve, un emploi à temps à proximité... C'était un gros « pensez-y- bien »! Après 20 ans passés à l'Accommodation, il faut croire que comme nous tous, elle fut charmée par l'ambiance qui régnait alors dans cet établissement.

C'est donc le 1<sup>er</sup> avril 1994 que Sylvain et France devinrent propriétaires de l'Accommodation S. Grégoire. Ils avaient respectivement 30 et 28 ans. Ils sont emménagés, dans le haut de la Coop refait à neuf deux mois plus tard. Dès les premiers mois, les affaires se sont montrées prometteuses, et ce, malgré l'état de l'entreprise. Il faut dire que France et Sylvain forment un duo assez impressionnant. Sylvain se fit responsable de la gestion du matériel. Cela se concrétisa dès lors par la gestion des marchandises laissées par les membres de la COOP. France quant à elle, prit en charge l'aspect plus administratif. Cela lui permettait de garder un œil, parfois deux, sur leurs jeunes enfants.

La première année, les deux propriétaires travaillèrent constamment. Ils instaurèrent un horaire de 7 h 30 à 20 h. Du jour au lendemain, France et Sylvain s'approprièrent la démarche un peu comme s'ils étaient nés pour faire ça. La gestion des commandes, des employés, de la surface de vente, des achats, s'est faite de manière assez naturelle. Bien évidemment, leurs expériences respectives leur furent particulièrement utiles. Pour ce qui est de l'intégration sociale dans la communauté, Sylvain connaissait déjà quelques personnes, mais pour France, ce fut une autre histoire. À ce sujet, elle fut bien contente d'avoir des enfants, car ils lui



permirent de connaître d'autres personnes de la Municipalité.

Par la suite, les changements furent graduels et se sont échelonnés pendant plusieurs années. Une machine à loterie par ci, nos nouveaux moteurs et compresseurs par-là, les réparations furent nombreuses. En 1995, le bureau de poste intégra son emplacement dans l'Accommodation. Depuis, France et Sylvain sont maîtres de postes. On peut mentionner, en 1996, le changement de la



disposition de l'étage au complet. Car effectivement, auparavant, la surface de vente couvrait tout l'étage. L'apparition du garage a fait en sorte qu'aujourd'hui l'espace dans l'Accommodation est plus réduit. Le revêtement extérieur, les planchers, les réfrigérateurs, la section vidéo, se sont tous des choses qui ont également changé avec le temps. En 2000, la SAQ prit son emplacement actuel et depuis, elle n'a jamais changé de place. Il faut noter que le vin a pris de la popularité depuis ces dernières années. Auparavant, les bières étaient bien

plus populaires.

## Une question de routine!

Ce type d'entreprise est particulièrement prenant. Les horaires font en sorte que les vacances en famille sont rares et parfois difficiles. Dès 6 heure du matin, les commandes sont prises en charge par Sylvain et des commandes, il y en a! Les fournisseurs doivent être répondu à travers les clients et un hop le courrier arrive, le téléphone sonne et une livraison de marchandises attend qu'on la range. Les journées fils à toute allure. Cela fait en sorte que France doit être disponible toute la journée afin de supporter Sylvain qui passe la majeure partie de son temps dans le magasin.



Il faut mentionner que malgré des horaires plus que chargés, France et Sylvain ont su prendre leur place dans la communauté. Effectivement, leur implication est visible lors de nombreux événements tels que le Tournoi de balles molles familiales, le Tournoi de Hockey, le spectacle d'humour pour l'église, etc.



## L'Accommodation S. Grégoire dans l'Avenir

Le duo France et Sylvain a toujours permis de faire rouler l'entreprise à pleine capacité, et ce même avec les enfants à la maison. Aujourd'hui, ce projet qui au début semblait énorme est devenu routine et quotidien. Toujours amoureux de leurs vocations, ce charmant couple n'est pas près de nous quitter et nous fera certainement voir encore bien des couleurs.

20 ans plus tard, France et Sylvain ont su faire vivre une entreprise qui aujourd'hui est au cœur même de la vie de notre communauté. Durant ces années, ils ont participé activement à la vie économique de Ste-Edwidge que ce soit en procurant des emplois à de nombreux jeunes du village ou encore en mettant à la disposition des évènements de nombreux produits faciles d'accès. En majeure partie, France et Sylvain ont vécu des bonnes années à la tête de l'Accommodation et ont aujourd'hui de nombreux souvenirs à partager.



Je crois qu'il mérite particulièrement nos encouragements et nos compliments. Alors, lorsque vous passerez à l'Accommodation S. Grégoire, n'hésitez donc pas à leur souligner à quel point nous apprécions leur présence dans notre quotidien.

Texte et photos par Stéphanie Cotnoir

Animaux de compagnie – Nourriture – Produits –  
Accessoires - Services de toilettage et pension.

392 rue Saint-Jacques Sud, Coaticook,

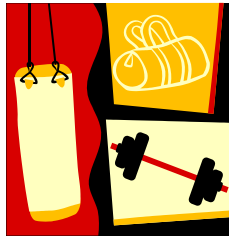
QC J1A 2N9

Tél. : 819-849-7913

Site web : [www.chezchanel.com](http://www.chezchanel.com)

**NPD**  
**Jean Rousseau**  
Député de Compton–Stanstead

**Bureau de circonscription**  
5142, boul. Bourque  
Sherbrooke (Québec) J1N 2K7  
Tél. : 819 347-2598  
Télé. : 819 347-3583  
jean.rousseau@parl.gc.ca  
[www.jeanrousseau.npd.ca](http://www.jeanrousseau.npd.ca)



## ENTENTE PLATEAUX SPORTIFS

Une entente a été signée entre la Commission scolaire des Hauts-Cantons (CSHC) et la Municipalité. Par cette entente, un accès à la piscine et aux plateaux sportifs de l'école La Frontalière est accordé aux citoyens de Sainte-Edwidge au même tarif que les résidents de la ville (apportez une preuve de résidence au cas où).



## ENTENTE CONCERNANT LA TARIFICATION DES ACTIVITÉS

### DE LOISIRS – MRC de Coaticook



Ceci est un petit rappel concernant l'entente entre la municipalité de Saint-Edwidge et la ville de Coaticook concernant la tarification des activités de loisirs. Les résidents de Saint-Edwidge bénéficient des mêmes tarifs que les résidents de Coaticook. Voici une petite liste de certaines activités offertes :

- Baseball;
- Soccer;
- Patin artistique;
- Hockey;

Les activités de loisirs culturels (ateliers d'art, cours de danse, de musique etc.).

Pour plus de détails sur les activités offertes à Coaticook, veuillez consulter le site internet de la ville de Coaticook au : <http://ville.coaticook.qc.ca/vivre/loisirs/repertoire-des-organismes-de-sports-et-de-loisirs.html>.

## PASSEPORT CULTUREL

Le Passeport Culture Coaticook (Bibliothèque Françoise-Maurice, Pavillon des arts et de la culture, Musée Beaulne et Société d'histoire de Coaticook) vous permet de devenir membre des quatre organismes à la fois.

Le Passeport vous est offert au coût de 35 \$ pour le tarif régulier et de 20 \$ pour le tarif étudiant. Pour les résidents de Saint-Edwidge votre abonnement est remboursé au complet par votre municipalité. Vous devez présenter au bureau municipal votre reçu d'abonnement du Passeport Culture Coaticook et la municipalité se fera un plaisir de rembourser le montant total.

Réponses à «Connaissez-vous l'histoire des Fermières du Québec?»  
1<sup>ère</sup>: 1915 2<sup>e</sup>: 1940 3<sup>e</sup>: 2 agronomes



## Fête régionale de la famille 2014

La MRC de Coaticook vous invite en grand nombre à venir célébrer l'édition 2014 de la Fête régionale de la famille!

**DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 2014**

**À la polyvalente La Frontalière**  
Distribution de cadeaux, jeux gonflables, ballons, maquillage, bricolage

Père Noël et Mère Noël vous attendent!

Tirage des prix famille totalisant 15 000 \$ en argent!

Voici l'horaire de la journée :

|         |  |
|---------|--|
| 13 h 00 | Début de la fête : jeux gonflables, animation, Père-Noël |
| 14 h 30 | <b>Tirage des prix famille (inscription obligatoire)</b> |
|         | <b>Tirage des prix de présence</b>                       |
| 16 h 00 | Fin de la fête   |

*Un lieu pour l'allaitement et pour changer les tout-petits sera aménagé*

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la MRC de Coaticook au 819 849-9166.





## FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE 2014

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À REMETTRE À VOTRE MUNICIPALITÉ AVEC LES PREUVES DE NAISSANCE AU PLUS TARD  
LE 19 NOVEMBRE 2014

PREUVES DE NAISSANCE AU PLUS TARD LE 19 NOVEMBRE 2014

#### Enfant(s) :

|                                |       |                          |            |
|--------------------------------|-------|--------------------------|------------|
| Prénom et nom<br>de l'enfant 1 | _____ | Date de<br>naissance     | _____      |
|                                |       |                          | JJ-MM-AAAA |
| Prénom et nom<br>de la mère    | _____ | Prénom et<br>nom du père | _____      |

|                                |   |                          |   |
|--------------------------------|---|--------------------------|---|
| Prénom et nom<br>de l'enfant 2 | _____                                       | Date de<br>naissance     | _____                                       |
|                                |   |                          | JJ-MM-AAAA                                  |
| Prénom et nom<br>de la mère    | _____                                       | Prénom et<br>nom du père | _____                                       |
|                                | <input type="checkbox"/> Même que précédent |                          | <input type="checkbox"/> Même que précédent |

|                                |   |                          |   |
|--------------------------------|---|--------------------------|---|
| Prénom et nom<br>de l'enfant 3 | _____                                       | Date de<br>naissance     | _____                                       |
|                                |   |                          | JJ-MM-AAAA                                  |
| Prénom et nom<br>de la mère    | _____                                       | Prénom et<br>nom du père | _____                                       |
|                                | <input type="checkbox"/> Même que précédent |                          | <input type="checkbox"/> Même que précédent |



|                                |   |                          |   |
|--------------------------------|---|--------------------------|---|
| Prénom et nom<br>de l'enfant 4 | _____                                       | Date de<br>naissance     | _____                                       |
|                                |   |                          | JJ-MM-AAAA                                  |
| Prénom et nom<br>de la mère    | _____                                       | Prénom et<br>nom du père | _____                                       |
|                                | <input type="checkbox"/> Même que précédent |                          | <input type="checkbox"/> Même que précédent |

|                                |   |                          |   |
|--------------------------------|---|--------------------------|---|
| Prénom et nom<br>de l'enfant 4 | _____                                       | Date de<br>naissance     | _____                                       |
|                                |   |                          | JJ-MM-AAAA                                  |
| Prénom et nom<br>de la mère    | _____                                       | Prénom et<br>nom du père | _____                                       |
|                                | <input type="checkbox"/> Même que précédent |                          | <input type="checkbox"/> Même que précédent |

### Coordonnées de la famille :

|                      |       |                            |       |
|----------------------|-------|----------------------------|-------|
| Adresse pos-<br>tale | _____ | Numéro de télé-<br>phone 1 | _____ |
| rue<br>app.          | _____ | Numéro de télé-<br>phone 2 | _____ |
| Ville                | _____ |                            |       |
| Code postal          | _____ | Courriel                   | _____ |

### Cochez chacune des catégories admissibles :

- Famille avec un nouveau-né (enfant né depuis le 16 novembre 2013 et le 15 novembre 2014);
- Famille avec enfant(s) d'âge préscolaire (avoir 1 enfant ou plus entre 0 et 5 ans. L'enfant devait avoir moins de 5 ans au 30 septembre 2014);
- Famille nombreuse (avoir 3 enfants et plus de 0 à 17 ans. Les enfants doivent tous avoir moins de 18 ans au 30 septembre 2014).

**NOTES IMPORTANTES :** Un seul formulaire par famille - Les conditions d'admissibilité sont disponibles dans les municipalités locales ainsi qu'à la MRC de Coaticook. - Les formulaires d'inscription qui ne sont **pas acheminés à la MRC par le représentant municipal ne seront pas retenus**. Les fac-similés seront acceptés.



Association coopérative  
d'économie familiale  
de l'Estrie  
Membre de l'Union des consommateurs

## **Impuissance de la Régie à limiter les hausses de tarifs d'Hydro**

Une réforme nécessaire

La Régie de l'énergie a rendu cette semaine une décision qui reconnaît le droit du gouvernement d'imposer à la division Distribution d'Hydro-Québec (HQD) l'achat de 450 mégawatts d'énergie éolienne, forçant de ce fait HQD et ses clients à renoncer à l'acquisition de l'électricité beaucoup moins chère issue du bloc d'électricité patrimoniale.

Le bloc d'électricité patrimoniale, soit la quantité d'électricité produite par les barrages dont les coûts sont pour la plupart amortis, témoigne du succès de la nationalisation de l'électricité au Québec et en constitue l'héritage. Les coûts de ces installations ayant déjà été payés par les Québécois, la reconnaissance du bloc d'électricité patrimoniale devait constituer le principal rempart des consommateurs contre les hausses des tarifs. À juste titre, le bloc d'électricité patrimoniale doit être considéré comme un acquis social.

Le rôle de la Régie devrait être de veiller à ce que les clients d'HQD ne paient que le coût de l'électricité qui répond à leurs besoins. Or, en forçant HQD à s'approvisionner auprès de producteurs privés (à des prix variant de 9 à 12 ¢/kWh), le gouvernement impose à la clientèle québécoise l'achat prioritaire d'une électricité trop coûteuse; ce n'est que le reste de leurs besoins qui seront comblés par le bloc d'électricité patrimoniale à un prix beaucoup plus abordable (3 ¢/kWh). Et la Régie de l'énergie abdique aujourd'hui, sa récente décision reconnaissant qu'elle n'y peut rien.

La Régie de l'énergie avait pourtant été créée en 1995 dans le but, notamment, de dépolitiser la fixation des tarifs et de les établir sur la base d'un examen objectif. Il est vrai que les nombreuses modifications apportées à la loi constitutive de la Régie par la suite ont considérablement diminué ses pouvoirs. Elle a notamment perdu le pouvoir d'examiner les activités de la division Production d'Hydro-Québec, la division la plus rentable de la société d'État.



*De la truite pour tous les goûts !*

Tél. : 819 844-2418  
Télé. : 819 844-2444  
courriel : lesbobines@hotmail.com  
www.lesbobines.com

Normand Roy, Doris Brodeur et Clément Roy, propriétaires

East Hereford, Qc  
lesbobines.com



**Service d'entretien E.A. enr.**

**Vente et entretien d'extincteurs UNITÉ MOBILE**

200, rue Bourgeois  
Coaticook, Qc J1A 1B4

Tél.: 819-849-6978  
Cell.: 819-571-0258



L'État actionnaire s'est également donné le droit de fixer lui-même le montant des charges d'exploitation qui doivent être récupérées dans les tarifs d'électricité. La Régie pourrait devoir tenir compte, pour l'établissement des tarifs, non plus des coûts réels des charges d'exploitation, mais d'un montant arbitrairement fixé par le gouvernement.

L'actuel gouvernement a aussi déclaré son intention de s'accaparer, en dépit de ce qu'avait décidé la Régie de l'énergie, les trop-perçus du monopole public, soit les profits que l'entreprise réalise au-delà de ceux que la Régie a jugés justes et raisonnables. Ces trop-perçus constitués par l'accumulation de ce que les clients d'HQD ont payé en trop sur leurs factures d'électricité des années précédentes, et qui représentent des montants colossaux (plus d'un milliard \$ depuis 2008!), ne pourront donc pas être utilisés afin d'amoinrir les hausses galopantes des tarifs.

En l'espace de deux décennies, les gouvernements successifs auront su miner les pouvoirs de la Régie tant et si bien qu'elle affirme aujourd'hui ne pas être en mesure d'assumer les rôles pour lesquels elle avait été créée. Une révision en profondeur de la Loi sur la Régie de l'énergie, à la suite d'un débat transparent, est plus que jamais nécessaire.

Sylvie Bonin

Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie

À partir d'information fournies par l'Union des consommateurs

# Scalabrini & Fils inc.

Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay  
Ste-Edwidge (Quebec)  
JOB 2R0

Téléphone : 819-849-3158  
Télécopieur : 819-849-0707  
Cellulaire : 819-578-2822  
courriel : scalabrinipierre@hotmail.com



★ ★ ★  
IL Y A  
PLEIN DE PLACES ASSISES EN PLEIN AIR.

Il n'y a pas de meilleure façon de profiter du plein air qu'aux commandes d'un TRV® d'Arctic Cat®. Avec son siège moelleux pour passager, cette machine est idéale pour deux. Les modèles haut de gamme TRV Limited sont équipés de poignées chauffantes, d'un ensemble carénage et pare-brise en deux pièces et d'un coffre de touring verrouillable. Venez nous voir aujourd'hui pour un petit prix et de grandes randonnées.



**YOGI MOTOSPORT**  
950 RUE CHILD (RT. 147),  
COATICOOK - QC - 819-849-6969

Conduisez uniquement des VTT conçus pour des personnes de votre âge. La supervision est requise pour les conducteurs de moins de 16 ans. Arctic Cat recommande à tous les conducteurs de suivre un cours de formation et de lire et comprendre le manuel de l'utilisateur avant de conduire. Pour de l'information sur la sécurité et les cours, voyez votre concessionnaire ou appelez le Conseil canadien de la sécurité au 613 739-1535.  
©2014 Arctic Cat Sales Inc., Thief River Falls, MN 56701, É.-U.

**tread lightly!**<sup>®</sup>  
LAISSEZ UNE BONNE IMPRESSION<sup>™</sup>